



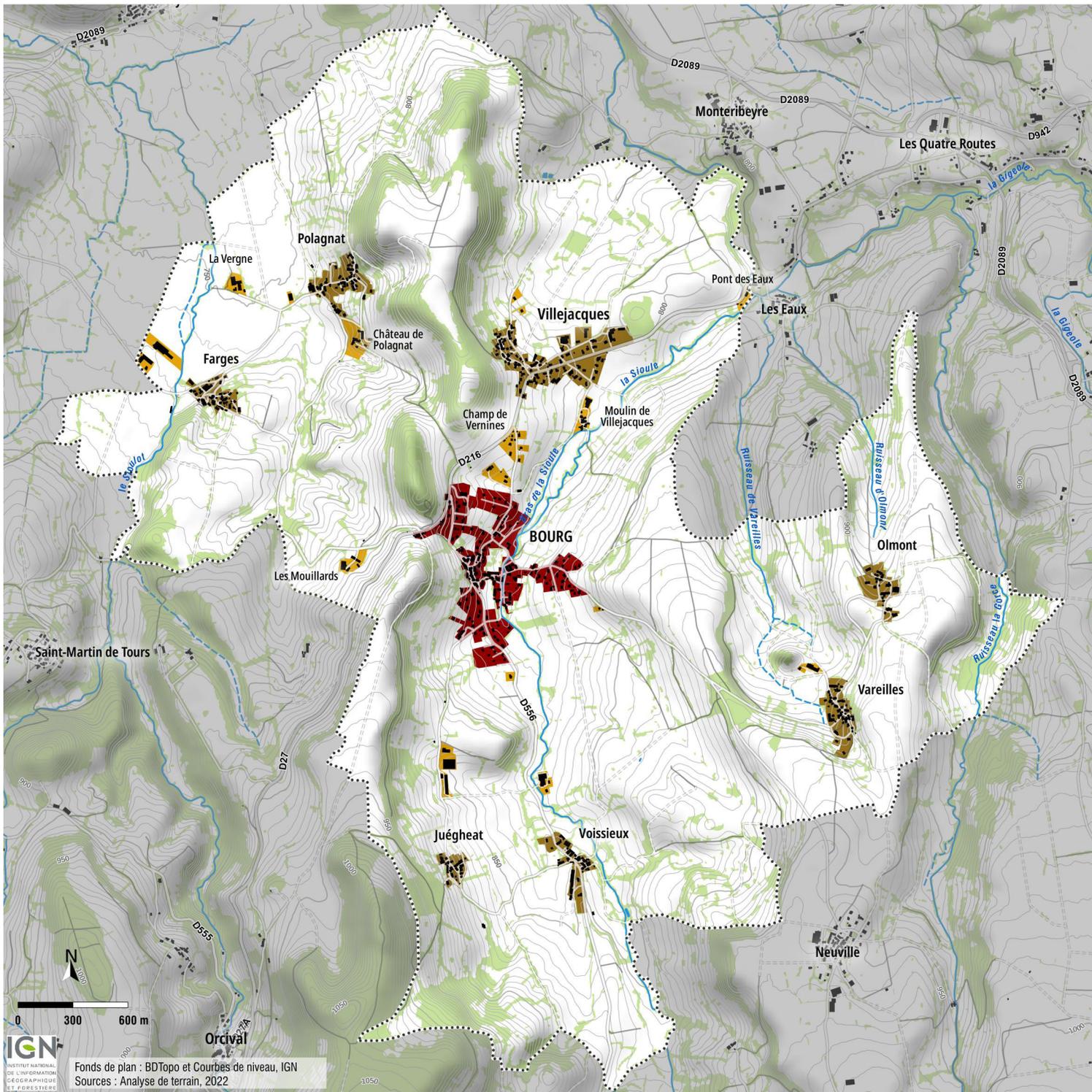
Plan Local d'Urbanisme

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 13/12/2024 arrêtant le PLU

SYNTHÈSE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE OUTIL D'AIDE À L'INSTRUCTION



Morphologie urbaine



SYNTHÈSE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

Principales sources :

- Paysages et architecture rurale entre Dômes, Sancy et Artense, J.M. Sauget, G. Fournier, Y. Michelin, 2001
- Maisons paysannes et vie traditionnelle en Auvergne, L. Breuillé - R. Dumas - R. Ondet - P. Trapon, 1987
- Charte Architecturale et Paysagère de l'Auvergne – conseil régional d'Auvergne
- Guide pratique : construire ou restaurer sa maison dans les secteurs de la Chaîne des Puys, du bassin de Rochefort et du massif des Monts Dore, PNR des volcans d'Auvergne, 2006
- Campagne de terrain, 2022

Au cours des années 1990, le Conseil Régional d'Auvergne a proposé une Charte Architecturale et Paysagère pour la Région. Bien qu'aujourd'hui datée, notamment en terme de vocabulaire, ou parfois trop simplificatrice à l'échelle régionale, cette charte présentait l'avantage de proposer une analyse de l'architecture vernaculaire aisément

compréhensible et accessible à tout le monde. Elle préconisait en outre des propositions alternatives aux projets de constructions contemporains afin qu'ils s'intègrent mieux dans le tissu vernaculaire existant.

Est proposée ci-dessous une interprétation de cette charte aux situations de Saint-Bonnet-près-Orcival. L'objectif de cette fiche synthétique est de servir d'outil d'analyse des situations anciennes marquant le caractère de la commune et d'envisager, au regard des conseils présentés dans cette charte, les possibilités de constructions nouvelles dans la continuité des principes constructifs hérités.

Elle est complémentaire aux analyses plus complètes du diagnostic.

Les phrases ou éléments indiqués en italique sont directement issus de la Charte Architecturale et Paysagère de l'Auvergne.

LES CARACTÈRES DE L'ARCHITECTURE DE L'Auvergne

Sont repris ci-dessous les éléments de description du « caractère » de l'architecture de l'Auvergne tels que présentés dans la charte. *Ce caractère peut être défini par des notions élémentaires et familières, telles que le Contraste, la Composition, l'Intégration et l'Homogénéité.*

LE CONTRASTE « se manifeste par l'opposition entre le bâti et le non-bâti ».

Le caractère des paysages provient du contraste entre zones naturelles ou agraires et périmètres construits : les parties anciennes du bourg et de Villejacques et tous les hameaux sont regroupés et compacts : leurs limites morphologiques sont nettes, il n'y a pas de maison isolée, les seules constructions à l'écart sont associées à des fermes ou sont des bâtiments agricoles.



Farges : silhouette bâtie compacte.



Le bourg ancien (photo - Stéphane Oleszczynski).

LA COMPOSITION « s'exprime par le maillage et les liaisons entre constructions »

Maillage / interpénétration

Les périmètres construits présentaient une forte densité de constructions, imbriquées entre elles, dans un souci d'autodéfense et d'économie d'espace et d'énergie.



Noyaux bâtis relativement denses, sous forme de « tas ». Implantation des constructions en alignement sur la rue, dégageant les espaces cultivés à l'arrière des bâtiments.



Vue aérienne oblique du bourg (source : Mérimée, 1993).

Liaisons entre bâtiments

Le caractère de la rue était donné par la continuité du bâti le long des voies, avec des murs de clôture, des constructions ou des annexes implantées à l'alignement.



Constructions à l'alignement et continue dans une rue du bourg.



Hameau de Polognat – Marquage de la limite public/ privé par le bâti ou les éléments d'accompagnement (mur de soutènement de terrasse par exemple) – peu de clôture.

L'INTÉGRATION exige un respect des lignes de force du paysage, une adaptation au lieu et un certain mimétisme.

Les lignes de force du paysage

Les ensembles bâtis s'adaptent étroitement au relief, à la végétation, et au climat. Les constructions épousaient les mêmes grands axes, lignes de force du paysage.



Implantation du hameau de Farges en rupture de pente, à proximité d'un passage de col ; préservation des terrains plats de la vallée et limitation des implantations sur les plus fortes pentes pour faciliter la mise en œuvre des constructions.



Implantation du hameau de Juégheat en rupture de pente ; évitant les pentes les plus fortes et préservant les terrains les plats plus de la vallée. Implantation du hameau en respect des lignes de force du paysage (horizontal).

L'adaptation au lieu

La construction s'intégrait à la pente, en profitant du dénivelé. Les mouvements de terre au pourtour du bâtiment étaient très limités. Elle épousait la géométrie des voies en offrant des angles soignés.



Ferme à bâtiments alignés dans le bourg implantée entre 3 rues d'altitudes différentes ; accès différenciés et de plain pied sur 3 façades du bâtiment. Traditionnellement, étable en étage inférieur et grande en partie supérieure (praticité d'usage).



Marquage d'angle et adaptation à la pente d'un logis – hameau de Polagnat.

Le mimétisme

Les bâtiments « s'incrustaient » dans le paysage par leurs volumes discrets et par la mise en œuvre de matériaux tirés du site ou d'une manufacture locale.



Implantation en « creux » du hameau de Vareilles, le long d'une courbe de niveau.



Détail constructif : Construction en pierre d'origine volcanique, trouvée sur place ; et couverture en ardoise d'origine probablement corrézienne.

L'HOMOGENÉITÉ dépend notamment de l'échelle des bâtiments, des proportions toiture/façade, des éléments secondaires et du choix des matériaux.

L'échelle

La taille des constructions présentait des proportions voisines, exception faite des bâtiments à usages public ou cultuel. La forme, suivant les régions, offrait toujours un aspect de même famille de volumes. Le bâti traditionnel était toujours élaboré à partir de volumes simples qui se déclinaient par adjonction, juxtaposition ou surélévation.



Hameau de Vareilles : homogénéité volumétrique pour des bâtiments d'usage différents (habitation, grange, étable) ; juxtaposition de volumes simples.



Hameau de Juégheat : homogénéité des volumes et des matériaux utilisés.

Rapport toiture/façade

Le rapport visuel entre la façade et la toiture était typique pour chaque secteur.

Les toitures en Montagne Cantalienne ou en Bocage Bourbonnais étaient plus volumineuse qu'en Limagne ou en Brivadois.



Ferme bloc : visuellement primeur de la toiture sur la façade du fait de la largeur du bâtiment ; forte pente des versants.



Maison du hameau de Pognat : visuellement, primeur de la façade sur la toiture du fait de l'élancement plus important du bâtiment ; forte pente des versants.

Éléments secondaires

Les lucarnes, souches de cheminées ou escaliers étaient très discrets et toujours en nombre restreint.



Maison du hameau de Villejacques – simplicité du dessin de la façade, symétrie et absence de décor.



Habitation du hameau d'Olmont – compacité du volume préservé visuellement par le nombre réduit et l'intégration des éléments secondaires (souches de cheminée pour cet exemple).

LES MATÉRIAUX

L'homogénéité dépend aussi des matériaux. Le caractère d'une construction dépend du choix et de la mise en œuvre des matériaux. Un bon résultat découle de l'alliance de la texture et de la couleur de ceux-ci. Autrefois, ils étaient souvent prélevés sur le proche environnement. Aujourd'hui, par raison d'économie, des matériaux industrialisés choisis judicieusement, peuvent remplacer les matériaux traditionnels.



Mur en pierre d'origine volcanique de nature diverse.



Mur en pierre de Volvic taillée.



Ensemble bâti couvert en ardoise mécanique ou traditionnelle ; mur en pierre enduit de couleur claire.

OPTIONS REGRETTABLES

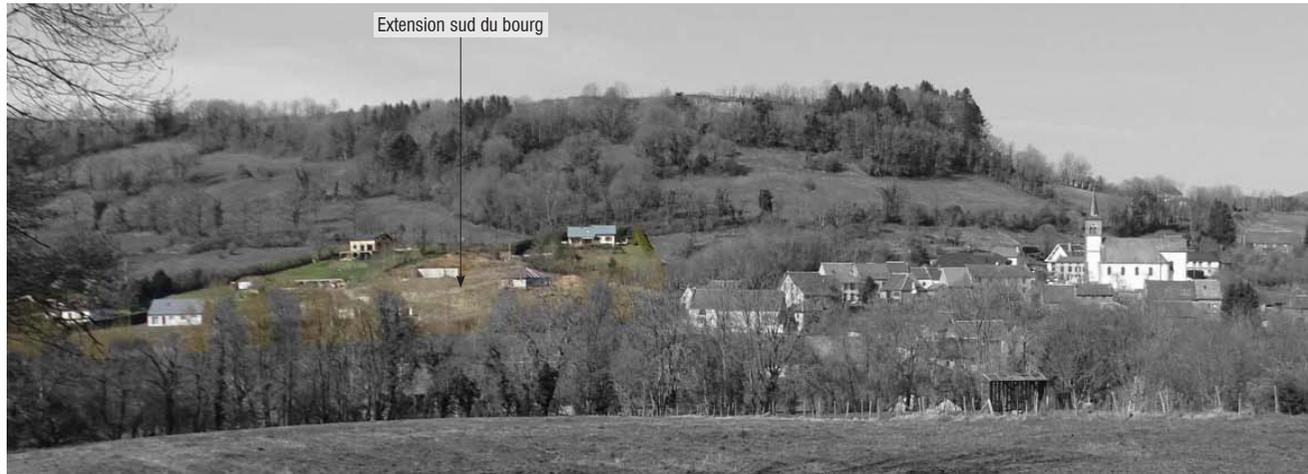
Les bourgs et les villages (et les paysages) sont un tissu particulièrement vulnérable. Aménagements et constructions, mal pensés, dénaturent leur caractère.

L'IMPACT DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS PEUVENT NÉGATIF

Si l'implantation des nouvelles constructions n'assure plus la continuité et l'homogénéité du village existant.

L'implantation des maisons au milieu de très grands terrains ne permet plus d'obtenir une silhouette bâtie ramassée : le contraste entre espace bâti et non bâti disparaît au profit d'un flou qui banalise le paysage.

Les grands terrains qui accompagnent les maisons ne permettent pas de disposer d'espace d'intimité.



Discontinuité bâtie entre le bourg et les extensions urbaines récentes.



Implantation des bâtiments en retrait ; limite public/privé « lâche » et marquée par des clôtures en rupture avec le tissu urbain des noyaux bâtis anciens.

PLU de la commune de Saint-Bonnet Près Orcival (63) Rapport de présentation - Synthèse architecturale et paysagère

Si l'échelle du nouveau bâtiment est différente de celle de l'ensemble des autres constructions.



Différence de volumétrie entre le bâtiment agricole en premier plan et les bâtiments du hameau de Vareilles.

Si l'orientation ne suit pas les lignes force générales de l'urbanisation.



Implantation discontinue, sans ordonnancement, des nouvelles constructions entre le bourg et Villejacques : ce que l'on appelle le mitage du paysage.

Si l'utilisation des matériaux récents est réalisé en discontinuité avec les volumétries traditionnelles.



Surélévation d'une étable dans le hameau de Polognat, selon une volumétrie en rupture avec la volumétrie traditionnelle (pente de toit moins forte).

Si l'adaptation au sol est inexistante.

Les moyens actuels de terrassement facilitent la réalisation de buttes ou de carrières au pourtour des constructions. L'utilisateur à l'impression fausse de pouvoir placer n'importe quel bâtiment sur n'importe quelle pente.



Surélévation de l'habitation par un talutage sur un terrain plat – secteur de Farges.



Déblais importants permettant de réaliser une plateforme d'assise des bâtiments des premier et second plans.

PLU de la commune de Saint-Bonnet Près Orcival (63) Rapport de présentation - Synthèse architecturale et paysagère

Si les toitures rompent avec les toitures vernaculaires.

Les nouvelles techniques permettent des pentes de toit plus faibles qui s'opposent aux pentes fortes des toitures anciennes en zones de montagne. (...) l'emploi de la tôle ondulée et de la tuile mécanique en zone de toitures noires dénature un domaine bâti de qualité. Une toiture claire se distingue de très loin.



Toiture de tuile rouge au milieu des toitures noires dans le bourg.



Présence visuelle importante des toitures claires des bâtiments en premier plan dans le hameau de Polognat.



Ensemble bâti dont l'architecture, notamment les toitures, rompt avec l'architecture traditionnelle : très faible pente des toitures des stabulations ; volume complexe de la toiture de l'habitation (charpente en L, présence d'une noue...).

Si les élévations n'utilisent pas le même vocabulaire que celui de l'architecture vernaculaire.

Une mise en œuvre douteuse et un mauvais choix de la couleur des enduits ont un impact important sur la qualité. Des percements mal disposés et mal proportionnés enlèvent tout caractère, de même que des joints peu discrets ou l'emploi de bardages préfabriqués.



Volumétrie complexe d'une maison de l'extension urbaine de Villjacques, en rupture avec la simplicité des volumes traditionnels.



Volumétrie et agencement de l'élévation complexe (balcon filant, ouvertures triangulaires, matériaux...) en rupture avec les codes de l'architecture traditionnelle.



Stabulations agricoles dont la volumétrie (rapport longueur/largeur/hauteur) ne respecte pas les principes constructifs traditionnels ; utilisation de matériaux de couverture et de façade claires et qui vieillissent mal.

ASPECTS POSITIFS

La prolifération de la construction industrialisée et banalisée, sur l'ensemble du territoire national à partir des années 60, a conduit les pouvoirs publics à réglementer son aspect en édictant des prescriptions architecturale en fonctions des sites et des paysages.

Les caractéristiques qui favorisent une bonne intégration des nouvelles maisons sont :

- un volume simple, une forme massive (rectangulaire, souvent sur 2 niveaux) ;
- une toiture pentue à 2 pans avec le faitage dans la longueur ;
- une teinte plutôt ardoisée de la toiture ;
- des façades dans les tons ocre ou gris.

La transformation d'anciennes granges en habitations est une bonne alternative pour conforter la vitalité d'un bourg ou d'un hameau tout en préservant sa morphologie bâtie. Par son nouvel usage, la construction qui présente déjà un intérêt patrimonial modeste mais certain, peut être valorisée : soit par une rénovation au plus proche des pratiques constructives traditionnelles, soit à travers une réinterprétation plus contemporaine. Le choix des matériaux de rénovation et les modalités de création des nouvelles ouvertures sont des points sensibles à travailler en finesse.



Entre le bourg et Villejacques : maisons de forme simple et massive grâce à leur 2 niveaux et à leur toiture à forte pente, toiture également de teinte gris anthracite.



Maison contemporaine dans le bourg : forme simple et massive, toiture à 2 pentes fortes de teinte ardoisée, façade en bois se grisant avec le temps, adaptation à la pente avec la terrasse sur pilotis...



A Polagnat : réfection de la toiture en petite ardoise rectangulaire, traitement soignée des nouvelles ouvertures en façade fenêtre de toit bien agencées, joint beige entre les pierre...



La transformation des ouvertures sur ce logis grange à Juégheat est réussi : régularité horizontale et verticale des ouvertures, pierres taillées pour les encadrements et pierre dans le même matériaux pour réduire l'ouverture de l'étage.

La bonne intégration des bâtiments agricoles est un enjeu d'autant plus fort qu'il s'agit souvent de bâtiments de grande ampleur et qui peuvent éventuellement se retrouver isolés.

Dans le cas d'une ferme existante, une implantation à proximité des autres bâtiments est préférable.

Par leur grandes dimensions, les terrains les plus plats sont à privilégier pour limiter les mouvements de terre en déblais / remblais. Une implantation en retrait des lignes de crête et à l'appui avec un élément de paysage (haie, rupture de pente...) favorise également l'intégration paysagère.

Pour les bâtiments eux-mêmes, ceux bardée en bois offrent une meilleure image qu'avec des bardages métalliques. Si les façades ou les soubassements sont en brique ou en parpaing, il convient de les enduire avec une teinte plutôt ocre ou grise. La toiture



La construction des hangars contemporains dans l'alignement des fermes traditionnelles facilite leur intégration paysagère dans le hameau de Voissieux.



La ripisylve de la Sioule filtre les vues sur la ferme au nord de Voissieux, même en hiver lorsque les arbres n'ont plus de feuilles.